-supent estature and state of the country of the co

fontpellier est so s le coup d'une violente

deceptions Ses en a sont nombreux lean, de (, sibmedis,) de Samedis, de Chambre des députés et par la Chambre des députés et par

ans resultate le Sénat, si les villes intéressées n'avaient, à la Chambre, -- ne le connaissent plus, se JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS. dit il ; donner en bloc potre déraission. »

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an , Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mois, — . . . 10 9 10 — 13 9 7 50 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraîre. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. - L'abonnemeut doit être payé d'avance. - Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie, magarque no riova nob

molion a Gare de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin. Poste. Omnibus-Mixte. 02 amel 33 nelarerelet soir. Omnibus-Mixte. 4 - 13 -Express. doros - on 22 , 14 offing - 19 Z Omnibus-Mixte. 9 h. soir (pour Angers sculement), Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3	heure	03	minutes	du	matin,	Mixte.
8	HILLIA	35	- an and	32 0	game .	Omnibus-Mixte.
9	io au	50	JIBAY BO	51	I and D	Express.
12		. 38	enl—ien		omes.	Omnibus-Mixte.
4		44			soir,	Omnibus.
10			10 6 10	9 , 6		Poste.
Let	rain d'	Ange	rs, quis'a	rrêt	eàSaum	ur, arriveà 6 h. 43 s

Dans les annonces 20 c. la ligns. Dans toute autre partie du journal. 475 d 1- 12

RÉSERVES SONT FAITES:

Du droit de refuser la publication des insertions reçue et mêma payées, sauf reatitution dans ce dernier cas;

Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUE, Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Grasset, Javaud et Milon, libraires.

Chronique Politique.

Les journaux anglais se préoccupent, à leur tour, de la question du plébiscite. Une dépêche de Londres cite, notamment, l'opinion du Morning Post.

Suivant ce journal, « la décision de l'Empereur de soumettre la nouvelle Constitution à un plébiscite est une preuve de sa confiance dans l'appui du pays. L'Empereur soumet tout ce qu'il a fait jusqu'ici au peuple dont le jugement n'est pas douteux. Le peuple français appréciera la sincérité et la loyauté de l'Empereur et prononcera l'approbation de la Constitution. » dears de beloit, de l'antre et

On écrit de Pesth, le 2 avril, soir: 98 96 als

Une lettre de Vienne, publise par le Paris, Napio, annonce que le cabinet austro-hongrois a eu à se prononcer sur la question qui lui a été adressée du dehors, de savoir si les décisions du concile ne devraient pas être regardées par les grandes puissances comme n'ayant pas le caractère œcuménique, dans le cas où elles ne seraient pas prises à l'unanimité.

on avait demande également s'il n'y avait pas lieu d'appuyer diplomatiquement la minorité du concile.

» Sur les deux points, le cabinet de Vienne a répondu négativement. »

Nous trouvons dans la Liberté les détails suivants sur un incident qui a marqué la réunion du centre gauche, dans l'après midi de dimanche, sieves, fail savoir sac el suron le lendemain à M. Schneider. Et ce program

Après le conseil des ministres, qui a duré jusqu'à quatre heures environ, M. Emile Ollivier a recu les délégués du centre gauche; puis, à cinq henres, il se rendait à la réunion du Grand-Hôlel, en compagnie de deux de ses collègues, MM: Darn'et Buffet. b x096 , 191H

Auparavant , M. le garde des sceaux avait eu la visite de l'honorable M. Thiers.

» C'est M. Daru qui a ouvert la seance, en exposant d'une façon générale la conduite du ministère. Cette allocution, débitée d'un lon hautain let plein de critiques et de vérites à l'endroit des honorables députés, a singulièrementmécontenté l'assemblée. L'explosion s'est faite quand M. le ministre des affaires étrangères, emporté sans doute par son improvisa-tion, a traité d'ingrats les anciens collègues qui l'ont en somme, porté au pouvoir au gant

» Cette malheureuse expression fut immédiatement relevée, et non sans quelque vivacité, par M. Latour du Moulin. L'honorable député s'est insurgé contre cette prétention d'infaillibilité dont se croyait doué le ministère

» Il a démontré qu'en différentes occasions, les membres du centre gauche avaient donné l'appui de leur vote au cabinet, dans un pur esprit de conciliation, et, bien qu'ils reconnussent comme parfaitement impolitiques les mesures en faveur desquelles on sollicitait un bill d'indemnitées mon date l'eb foumes les

» M. Emile Ollivier, avec son merveilleux talent de conciliation, réussit à apaiser l'émotion soulevée par son collègue. Néanmoins, et malgré une brillante improvisation de M. le garde des sceaux, l'effet était produit ; il y avait du froid dans l'assemblée, si bien qu'une fois les ministres partis, la presque unanimité des membres présents adopta incontinent une proposition de M. le comte de Chambrun, disant qu'un ultimatum serait adressé aux ministres, - sauf au centre gauche à leur refuser un vote de confiance s'il n'avait pas fait la réponse satisfaisante à ses légitimes exigen-Cette fois, la cessation du travail deueso

puits Saint-Pierre et saint Paul à été instants ECHOS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES.

Au Corps-Legislatif (séance de lundi) , depuis midi les tribunes sont remplies, et, comme les femmes y sont en majorité, on y babille avec un entrain des plus remarquables. 100 0

La tribune du Senat, elle même, est comet pas d'autres réclamations

Mme Segris, Louvet, Liegeard, Rolle, Haentjens, etc., assistent à cette séance.

La sonnette du président se fait entendre et la séance s'ouvre. Dibolla Blaz las ashiant

« Le gouvernement, dit M. Emile Ollivier est à la disposition immédiate de M. Grèvy et de ses collègues.

Cette déclaration produit de l'effet dans les tribunes, où le bruit s'était répandu, on ne sait pourquoi, que le cabinet n'acceptait pas les interpellations; mais la Chambre, qui savait bien le contraire, accueille les paroles de M. Emile Ollivier sans manifester aucune impression; neg a tao eli , sua 08 siuged Just

On est pressé de savoir ce que dira la gauche, et un très-bien! fait perdre du temps.

M. Grévy monte à la tribune.

Est-il pris au dépourvu ou est-ce une seinte oratoire? Il hésite, il parle avec plus de froideur encore que de coutume.

Ce n'est pas un discours, c'est une sorte de canevas à peine tracé, que M. Grevy apporte à la Chambre.

De tous les linéaments oratoires de M. Grévy se dégage pourtant une formule :

Yous nous placez entre l'immobilité impossible et la révolution violente, qui est fatale. M Cette formule, fort applaudie par la gauche une première fois, revient à trois ou quatre reprises ce qui diminue l'enthousiasme de

Pais . après avoir tourné longtemps autour du mot république sans oser le prononcer .M. Grévy descend de la tribune, très-satisfait d'en être quitte à si bon compte. meb . et eter

M. Émile Ollivier lui répond.

Il entre dans des développements théoriques peu propres à passionner une Assemblée. Un assez long parallèle entre la forme républicaine et la forme monarchique constitutionnelle est accueilli sur les bancs de la droite avec une froideur marquée.

Mais il aborde le terrain du plébiscite avec une grande netteté. Sa voix s'échausse et son éloquence aussi. Il dépeint, avec une émouvante sincérité, les hésitations, on pourrait presque dire, en se servant d'une expression devenue célèbre, les « angoisses patriotiques »

PEURLLETON.

LA MAJORITE DE MADEMOISELLE BRIDOT,

Par CH. DESLYS. (Suite.)

Il était pâle, ému, agité par des sentiments divers. On devinait qu'il avait tout entendu, qu'il s'efforçait de se contenir, et que, sous l'apparente sérénité de sa courtoisie souriante, il y avait un déchirement caché, une secréte douleur.

· Mademoiselle, reprit-il, si quelque inquiétude trouble votre repos, soyez complètement rassurée, du moins quant à ce qui nous touche. La ruine a pour nous été féconde, et si je ne craignais pas d'être taxé d'exagération, je dirais presque que nous avons sujet de la bénir. Ma mère et moi, nous avons appris à nous connaître, et, traversant ensemble un peu de misère, nous nous sommes mieux aimés que nous n'eussions pu le faire dans l'opulence. Riche, j'eusse continué de vivre trèsséparé d'elle et de ne rien faire de bon ; mon esprit et mon cœur se seraient matérialisés, engourdis dans une oisiveté, dans une inutilité non moins fâcheuses pour moi-même que pour les autres ; j'aurais vieilli, je n'aurais pas vécu. Loin de là, contraint au travail, j'ai retrempé ma jeunesse et mon énergie. Vous ne sauriez

croire, mademoiselle, tout ce qu'un petit écu, péniblement, mais honnétement gagné, donne de mâle satisfaction, de généreuse ardeur. Puis l'art est venu, comme une récompense. Je l'avais oublié. Peut-être ne m'en serais-je jamais ressouvenu sans ma pauvreté, à l'affût d'un gagne-pain. Donc , bien loin d'en vouloir à M. Bridot, c'est à lui que je dois mon talent, mes succès, mon active et consolante existence d'artiste, tout ce que je sens en moi de meilleur, tout ce que je puis espérer dans l'avenir, et, par dessus toute chose, cette fière sérénité, ce joyeux orgueil avec lequel je puis em-

Et, la prenant dans ses bras, la baisant au front : « N'est ce pas, n'est-ce pas, ma mère, que nous ne regrellons rien... que nous sommes heureux ? »

Ce ne sut pas la comtesse qui répondit, ce sut Thé-

« Non l's'écria-t-elle avec un élan de désespoir , avec une amère et déchirante incrédulité, non, car yous n'avez plus votre pere l'ajoggaste lamp dissus dilam es

- Mon père ! dit en tressaillant Raymond, angoloim

- Mon mari! dit la comtesse, qui, devenue trèspale, porta la main à son cœureaind al rag tint doll

- Ah! yous voyez bien! fit Mlle Bridet, vos chevaleresques générosités ne m'en imposent pas. Je comprends enfin les motifs de voire refus. Il est des choses qui ne se réparent jamais l'ab juod à sisté secred l'

Ce mot, cet arrêt fut inopinément répété par une

voix vibrante d'indignation et de colère.

Un homme, un furieux, l'œil flamboyant, la face convulsive, le geste plein de menaces, était debout sur le

Raymond et sa mère, mus par un même sentiment de terreur, se précipiterent au-devant de luis af na

& Bouquaille ! que venez-vous faire ici ?... Que prétendez-vous ?...

Mais lui, tout en maintenant son droit, les écartant d'un geste respectueux : sa inivier despet on dom :

GOh! dit-il, monsieur Raymond, madame la comgrand cœur pour vous,.. Mais laisser plus longtemps sous mon toit la fille de celui qui m'a fait tant de mal! la fille du voleur et de l'assassind juropo , serued zueb

Bouquaille L voulurent interrompre la mère et la faligue du corps , d'en arriver conn à l'engo. eln no.

ment de la pensée.

Mais Thérèse :

Laissez, laissez-le parler; s'il a soussert, c'est son droit. C'est mon devoir de l'entendre... et qui sait ?... vous qui vous y connaissez en fait de renoncement et de sacrifice... qui sait, en cherchant jusqu'à l'impossible, je ne trouverai pas un moyen de lui rendre ce qu'il a

- Ce que j'ai perdu? répliqua Bouquaille, dont toute la colère se fondit soudainement en larmes, ce que j'ai perdu! mais c'est mon fils, mon fils unique, un beau gars de vingt aus! A la sueur de mon front, son

par sou, j'avais mis deux mille francs de côté pour lui acheter un homme. Cet argent-là j'avais été assez fou pour le placer chez M. Bridot. Oh ! ce n'est pas des ceutaines de mille francs et des châteaux que j'allais réclamer à Paris, il y a sept ans de cela; c'était la vie de mon enfant! N'ayant plus de quoi, il a du partir comme soldat, et les Autrichiens me l'ont tué. Avec tous vos millions, mademoiselle Bridot, pouvez-vous me le rendre? pouvez-vous me rendre tant seulement son cadavre, qui est resté là-bas sur un champ de bataille?... pouvez-vous me rendre la raison de sa mère, ma pauvre semme, qui est quasiment folle depuis ce temps-là ?... Ohé ! la Bouquailleresse! ohé!... viens donc la voir, afin de la reconnaître un jour si tu peux lui faire du mal... viens! c'est la fille de celui qui t'a volé ton fils,! » non tom te vient son , elisaiom

A peine le fermier, remontant au paroxysme de l'exaspération, venait-il de proférer ce sinistre appel, qu'une fenêtre s'ouvrit dans un bâtiment voisin et qu'une semme apparut, décharnée, blème, les yeux démesurément ouverts, les vêtements en désordre et les cheveux au vent. anighmoisval

C'était la Bouquailleresse, c'était la folle. Les mots que venait de prononcer son mari étaient les seuls qu'elle pût comprendre. Elle étendit ses longs bras vers Thérèse, et, les poings crispés, la voix rauque et me-

« La fille à Bridot! s'écria-t-elle , Bridot! l'assassin

par lesquelles a passé le cabinet avant de prendre une résolution définitive.

La droite l'applaudit, le centre droit le soutient; quant au centre gauche, il est visible. ment désorganisé; on voit MM. Keller et Martel suivre avec anxiété les hochements de tête de l'honorable M. Thiers.

Réponse très vive, mais en même temps très animée de M. Ernest Picard.

C'est à croire que l'honorable député de Montpellier est sous le coup d'une violente déception. Ses amis, - et ils sont nombreux à la Chambre, - ne le reconnaissent plus.

« Savez-vous ce que nous devrions faire? dit-il; donner en bloc notre démission. »

C'est là actuellement son delenda Carthago, et il n'y a pas moyen de l'en faire sortir. Mais c'est une justice à rendre à l'esprit de conservation de la Chambre que la proposition de M. Picard ne rencontre, même à gauche, qu'un nombre d'adhérents excessivement limité.

On l'a bien vu, lorsqu'il l'a dit à la tribune : ce Frères! il faut mourir! a été suivi d'un silence de trappistes.

M. Jules Favre, qui est intervenu dans la discussion d'assez mauvais gré, du reste, a élé, de l'aveu même de ses plus fervents admirateurs, au dessous de lui même et de ce que l'on attendait.

Il l'a senti et, pour reprendre sur l'auditoire son autorité habituelle, s'est jeté dans des violences de parole qui ont eu pour résultat d'indisposer encore davantage la Chambre.

En somme, une revanche à prendre pour l'éloquent oraleur de la gauche.

e loi éclate soudain un orage, dont la cause est vraiment puérile deiv nois dever al se etdis

ad La droite, fatiguée par le discours de M. Jules Favre, réclame la clôture, stature que

sh Gela me fait pass l'affaire de M. Gambetta, qui tient à dire un mot sur le plébiscite et demande qu'on remette à demain pour lui permettre de parler, 1920 ana supildugar lom ul

La gauche, qui ne veut pas que le débat en reste là, demande le scrutin. a offine eris as b

Les urnes sont apportées. Quelques bulletins y sont déposés. veb des dans ortine

Tout à coup, la droite déclare renoucer à la clôture. La gauche répond qu'il n'est plus temps, que le scrutin est ouvert.

Les huissiers s'arrêtent désorientés, avec leurs urnes sur les bras, an medioni ent seva

Le vote doit-il continuer ou cesser ?

Les urnes! crie la gauche, a songra entre Non! non! répond la droite, sonsupole

lie Les députés descendent dans l'hémicycle, s'interpellent, se mêlent, gesticulent, se crient devenue célèbre, les « angoissallismo adranab

M. Le Roux ne sait auquel entendre et fêle sa sonnette à force de l'agiter.

M. Guyot-Montpayroux s'élance à la tribune, le règlement à la main ; il s'agite une minute, puis disparaît.

M. Emile Ollivier veut parler : il n'est pas plus heureux.

Bref, c'est un ahurissement général.

Enfin, après vingt minutes de confusion, entrecoupées de quelques allocutions présidentielles, les huissiers se remettent à promener les urnes dans la salle.

La droite s'abstient de voter, sauf MM. Birotteau, de Champagny (Jérôme) et Vendre, qui déposent des bulletins blancs.

Une grande partie du centre droit, le centre gauche et la gauche votent naturellement contre la cloture, qui est ainsi rejetée à une forte

ce d'hiver. & novembre). M. Schneider a recu dimanche, au Creuzot, le comité gréviste.

La conférence a été longue. M. Schneider a déclaré d'abord qu'il recevrait très-volontiers les délégués nommés par les mineurs, Le résume de ce qu'il a dit a été à peu près

Lors de la première grève, après la cessation complète du travail dans tous les ateliers, et sous la pression de la violence, Assy se présenthit avec une vingtaine d'ouvriers chez M. Henri Schneider et ab venait de lendemain chez M. Schneider Dans ces deux visites il était déclaré que l'interruption des travaux n'était en aucune façon fondée sur des questions de salaires, et on remerciait M. Schneider de ce qu'il a fait depuis trente ans pour les ouvriers, tant au point de vue des sataires qu'au point de vue des conditions générales de l'usine

Cette fois, la cessation du travail dans les puits Saint-Pierre et Saint-Paul a été instantanée sur un simple mot d'ordre donné par trois ouvriers. Elle a été bientôt après accompagnée des scènes de violence les plus regrettables. Cependant les ouvriers, interrogés par l'ingénieur, n'ont articulé aucun motif de réclamation ni manifesté aucune plainte. Dix jours se sont écoulés et pas d'autres réclamations que les programmes de certains journalistes ne se sont produites. Et puis a paru une lettre anonyme adressée à l'ingénieur et suivie de celle dont M. Schneider est saisi aujourd'hui et qui n'est que la reproduction du document donné par les journaux. M. Schneider ne peut considérer cette prétention actuelle comme l'expression de mécontentements fondés de la part des mineurs; elle n'est évidemment que le résultat de menées et d'excitations étrangères aux conpourquoi, que le cabinet disvart ub anoilib

Au fond, d'ailleurs, les salaires dans tous les ateliers et à la mine ont toujours été successivement et progressivement en augmentant. Depuis 30 ans, ils ont à peu près doublé. Pour la mine, ils ont atteint, en février, la moyenne la plus forte.

Les salaires, au Creuzot, sont, tout compte, proportionnellement pour toute la Belgique, fait, plus élevés que partout ailleurs. C'est là un système d'ensemble adopté par M. Schneider. Si les conditions actuelles de l'industrie le comportaient, M. Schneider n'aurait pas hésité à faire une augmentation de salaires. En ce qui concerne les chausses, on n'a jamais eu l'intention de les supprimer, et elles continueront à être données, suivant le règlement.

M. Schneider a terminé en faisant comprendre aux délégués combien cette cessation de travail sans molifs réels, sans résultats possibles pouvait leur être préjudiciable, aussi bien au present qu'à l'avenir même du BUREAU: PLACE

Cette conférence a été très-amicale de part et d'autre. L'échange d'observations réciproques s'est produit dans les meilleurs termes.

Les délégués se sont retirés en remerciant M. Schneider de son accueil sympathique, et en disant qu'ils en référeraient à leurs commettants.

Fait curieux et significatif, une dépêche adressée de 1 vavril, par un rédacteur du Rappel qui est ici en permanence, annonce l'organisation du comité, donne les noms de ses membres, fait savoir qu'il écrira le lendemain à M. Schneider. Et ce programme, annoncé à l'avance, s'est de tous points jusqu'à quatre beures enviren, M. Emèaileèn

vier a reçu les délégués du centre gauc Le Creuzot, 5 avril. - La grève continue. La situation reste toujours la même nero ub

Hier, deux des délégués ont eu une nouvelle entrevue avec M. Schneider, Jacob sequit a

Il y a eu échange des mêmes observations que dans la première a lop una Misson «

M. Schneider aurait dit dans une de ses entrevues avec les délégues, qu'il n'entendait pas user de rigueur et qu'il laisserait aux ouvriers dissidents tout le temps nécessaire pour chercher du travail ailleurs dans des conditions plus avantageuses in al M busha bial

gères, emporté sans deute par son improvies tion, a italié d'ingrais les anciens collègues LES EFFETS DE LA SUPPRESSION DE L'OCTROI Small lol delseen Belgique enlam alled dialement relevée, et nou sans quelque viva

Voici ce que dit à ce sujet Proudhon :

Par décision législative, sur la proposition du gouvernement, et après le vote des Chambres, l'octroi a été supprime dans toute la Belgique, à la fin de l'année 1861. Soixante dix-huit villes ont vu, dans la même nuit, tomber leurs barrières. Une somme d'environ 14 millions, montant de la totalité des revenus des 70 villes à octroi, a été allouée, sur le budget annuel de l'Etat, pour subvenir aux dé. penses de ces villes et remplacer les recettes obtenues par le moyen de l'octroi.

» Les droits d'accise sur les vins, bières, eaux-de-vie, sucres, etc., ont été augmentés

en sorte que les populations rurales, jusquelà demeurées étrangères, comme partout, aux dépenses des villes, y contribuent aujourd'hui pour leur part, ce qui est une consusion manifeste des budgets municipaux avec le budget de l'Etat. Aussi, malgré les raisonnements fournis à l'appui de la mesure par le ministre des finances, M. Frère Orban, les économistes sévères ont-ils blâmé ce mode de remplace ment des octrois qui n'eût certainement pas été adopté par la Chambre des députés et par le Sénat, si les villes intéressées n'avaient, en cette circonstance, imposé leur volonté à leurs representants.

» On peut dire que, par cette abolition des octrois, le pouvoir central a fait un pas immense. Il est difficile que l'indépendance de la commune reste ce qu'elle était autrefois, lorsque le pays tout entier est appelé à lui servir son budget. On vient d'en avoir une preuve dans les discussions qui ont eu lieu au sujet du dernier emprunt de la ville de Bruxelles.

» Pour être conséquent, le pouvoir central doit avoir un représentant dans tous les conseils municipaux et colléges d'échevins; tôt ou tard, il devra même s'arroger la nomination du bourgmestre et de ses adjoints. L'appui des campagnes ne saurait ici lui manquer. Il s'agit, en esset, d'une catégorie de dépenses auxquelles les populations rurales peuvent se dire désormais intéressées, en vertu des mêmes raisonnements par lesquels M. Frère-Orban a soutenu qu'elles avaient intérêt à l'abolition des droits d'octroi dans les villes.

Quant à l'effet même de la suppression des octrois sur la consommation, il a été, on peut le dire, nul, nuisible même. Ni la viande, ni rien de ce que payait l'octroi, n'a baissé de prix : les débitants, d'un côté, prétendent que la remise obtenue par la suppression de l'octroi faisait tont leur benefice; les paysans, vendeurs de bétail, de l'autre, élevant leurs prix afin de se couvrir, disent-ils, de la part qui leur appartenait dans les charges nouvelles. La bière, sur laquelle pèse la plus forte partie du nouvel impôt, et dont il est à peu près impossible, en Belgique, d'augmenter le prix, a perdu de sa qualité, surtout dans les campagnes.

. En résultat, les villes de Belgique, au nombre de 78, ont été délivrées, aux frais du pays entier, d'un établissement incommode, moyennant une subvention annuelle de 14 millions, formée par la masse des contribuables, et qu'il faut songer à augmenter, attendu que depuis moins d'un an les dépenses, pour plusieurs villes, se sont-accrues et que l'allocation qui leur est faite ne suffit plus. »

Pour les articles non signés : P. Goder.

de mon pauvre Jean !... Oh! je la tiens donc enfin! de mille france et des châtest ruedlam l'ruedlaM

Tout en vociférant cette espèce d'anathème, la folle avait disparu, cherchant à sortir par la porte que, sans doute, elle trouva fermée, car on la vit reparattre à la fenêtre, et, malgré la hauteur, s'exciter à descendre, à se précipiter, par un mouvement de va-et-vient qui la faisait ressembler à une bête fauve. 125 iup , 3148 bas auc

Bouquaille, dit severement Raymond, nous quitterons votre maison des ce soir ; mais ce serait à l'instant même si vous n'alliez pas retenir votre femme. Hatez vous; je le veux room al ab nus, nor al anol

Puis, offrant son bras a There'se :- Ibio ub orial tul

- Mademoiselle, ma mère et moi nous vous demandons pardons. Permettez que j'aie l'honneur de vous rel'exasperation, venelt-il de prefèrer ce sinicipriudnes Elle salua la comtesse et partit, accablée, murmuqu'une ferame apparut, décharnée, bleme, les yenigher mesurément ouverts, les veit sibban ains et d'Alvin de

Par un mouvement involontaire, Raymond, n'osant encore la consoler avec des paroles, pressa affectueusement le bras que Thérèse appuvait sur le sien.

Vivement elle releva la tête; elle se tourna vers Thérèse, et, les poings erispés, la voix rauque et rant

Leurs yeux se rencontrèrent. Mais ce regard ne dura qu'un instant. Raymond reprit son altitude réservée ; Thérèse hâta le pas. Willey

Elle rejoignit presque aussitôt son cheval, se mit promptement en selle, et s'éloigna au grand trot.

En la voyant partir, si belle, si digne d'être aimée, si malheureuse, le jeune comte de Bussières ne put se défendre de murmurer à demi-voix : euor arbael askiAh! e'est dommage torstulam ne tuot , tul siald ;

Ce mot, ce regret, parvint sans doute jusqu'à l'oreille de Thérèse, ear elle étouffa un cri de désespoir, et , précipitant sa monture, disparut au galop. sina 90 91,98291

Elle ne se sentait pas encore en état de rentrer au château ; elle ne 4e voulait pas. Aussi , durant plus de deux heures, courut-elle au hasard par des chemins Inconnus, avide de solitude et d'espace, s'efforçant par la fatigue du corps , d'en arriver enfin à l'engourdissement de la pensée.

Comme elle traversait ainsi cet endroit écarté, sauvage, qui s'appelle l'étang du mont Saint-Jean les broussailles s'écarterent tout-à-coup, laissant voir pour un instant deux visages sinistres et haineux : celui de Bonami, celui d'Eustache Gorju, dit le Sanglier. 4 90 01

« C'est elle! murmura l'ex-avoué; regarde-la bien bour la reconnectre lorsqu'il le faudra.

N'ayez crainte ! répondit le repris de justice ; mais hâtez-vous de me donner le signal. Ma vengeance est impatiente de saisir enfin sa proie ! » aut eb ang used

Les branches se rapprochérent, masquant de nouveau la bauge où le Sanglier complotait avec cette espèce de renard, son insligateur et son complice.

Therese n'avait rien vu de cette furtive apparition; mais elle s'en fût peu souciée. Une seule chose l'inquiétait, l'épouvantait en ce moment : le trouble, le désespoir de son propre cœur. Balliam ab le

Vers le soir, elle rentra enfin au château. Il y avait de la lumière au salon, des bruits de voix, de piano d'éclats de rire.

Thérèse se dirigea du côté qui restait obscur, vers une petite tourelle dont l'escaller communiquait également avec son appartement.es andu sup ... delt audlat

Sur son passage, Bob fit entendre tout-à-coup des abojements de joje.

Pauvre Bob! dit la fille de basse-cour, vous l'emmenez d'ordinaire, mademoiselle, et l'avez oublié ce matin. Aussi, quel désespoir ! quelle colère !... Ca m'étonne que, pour vous rejoindre, il n'ait pas encore rompu sa chaine. . sassimos al sit lim

Bob finit par la briser sans doute, car au moment même où Thérèse arrivait dans sa chambre, il se jeta sur elle à corps perdu, la couvrant de folles caresses, avec toutes sortes de cris joyeux et plaintifs.

Thérèse était à bout de forces, elle éclata en san-(le mot, cet arrêt fat inepinément répété par. sfoly

a Ah! Bob! mon pauvre Bob! tu es le seul être qui ne me méprise pas et qui m'aime ! - Ingrate! » dit sur le seuil la voix d'Henriette.

CHAPITRE VII.

CIVILISÉS ET SAUVAGES.

Quelques jours plus tard, en voyant Thérèse, on ne se fut jamais douté de ce qui s'était passé, de ce qui se passait peut-être encore dans son cœur.

Elle s'était rejetée éperdument dans le tourbillon du luxe et des plaisirs. Elle avait repris, elle exagérait encore son rôle de lionne de Trouville : cinq toilettes par Jour ; et quelles toilettes ! Le matin des équipées maritimes ou des fougues de charité; l'après-midi, des cavalcades ou des carrossades à n'en plus finir; chaque soir, et fout à la fois, bal, spectacle, concert, tombola, fêtes nocturnes de toutes sortes. Il n'était pas un prétexte de jeter l'argent par les fenêtres, pas une excentricité, pas une occasion de fracas, qu'elle ne s'empressåt de saisir.

Souvent son œit brillait d'une foie fiévreuse et sa bouche riait à belles dents. Plus souvent encore, il lui survenait des frissons, des pâleurs, des amertumes et des tristesses qu'elle s'efforçait de secouer en ranimant tout-à-coup le tapage autour d'elle. Il lui fallait sans cesse du mouvement, beaucoup de bruit, comme pour

Nouvelles Diverses.

La commission du sénatus-consulte s'est réunie lundi à une heure et a délibéré jusqu'à cinq beures, arms as ... at 00 cases as

Les membres de la commission ont diné chez l'Empereur al a la sosiq . . a aixar . Ism

Mardi, la commission s'est reunie à midi; à trois heures et demie elle était encore en

Elle a été saisie de divers amendements présentés par MM. de Butenval, Boinvilliers, Rouland, de La Grange.

Un amendement de M. Boinvilliers propose que le principe de l'inamovibilité de la magistrature soit inscrit dans la Constitution.

On a parle de modifications au sénatusconsulte adoptées par M. Emile Ollivier, au nom du cabinet, sur les indications du centre gauche. La commission n'a reçu encore aucune communication de ce genre.

Jusqu'à présent elle s'est uniquement occupée de l'examen des divers articles. Quand elle aura achevé cet examen, elle désignera son rapporteur. On cite M. Devienne ou M. Behic comme devant fixer le choix de la commisleurs mobilières , de rentes , d'actions ; et de boidois

Dans une nouvelle séance tenue mardi par la commission de décentralisation, le principe de l'élection des maires a de nouveau été voté a la majorité d'une voix aprochibé d'ine cale

Mais tous les systèmes d'élection ont ensuite été rejetés l'un après l'autre, exposits ent

On a en conséquence décidé que la question des maires serait ajournée jusqu'après toutes les autres.

- Lundi, à quatre heures, des scènes regrettables et plus graves que les précédentes se sont passées au cours de M. Tardieu, à l'Ecole de médecine.

On annonce que des mesures seront enfin rises pour que de pareils scandales ne se renonvellent plus.

Le conseil municipal de Saint-Lô a dé-cide, a l'unanimité, qu'il n'y a pas lieu de sup-primer l'actroi primer l'octroi.

Le ministère de la guerre est, dit-on, favorable à la réalisation du projet de création d'une milice algérienne.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Mardi dernier, le sieur Jaudouin François, âgé de 67 ans, demeurant au village du Pontd'Aubigné, commune de Tigné, a été trouvé mort dans son lit.

Il avait succombé à une attaque d'appoplexie

L'interdiction de la pêche aura lieu du 15 avril au 15 juin. Cette interdiction s'applique

à tous les procédés de pêche, même à la NECOCIATION en house de toutes

On lit dans l'Union Bretonne : 200100 mon

Les députés des cinq départements de Bretagne se sont réunis pour dresser le nouveau réseau de chemins de fer qu'il convient de recommander au gouvernement.

· Nous savous déjà que, sur la proposition de M. de Dalmas, député d'Ille-et-Vilaine, cette assemblée a adopté la pensée d'un chemin de fer entre Vitré et Châteaubriant, et, sur la proposition de M. Thoinnet de la Turmélière. la prolongation de cette ligne de Châteaubriant vers la Loire, entre Ancenis et Angers, probablement vers Varades et Chalonnes.

» Si ce projet est exécuté, l'Est et le Nord de notre département n'auront rien à envier aux contrées les mieux dotées de voies ferrées. Les arrondissements d'Ancenis et de Châteaubriant seront admirablement des-Servis allegacont armo)

Les courses de Nantes auront lieu, sur l'hippodrome de la Plée, les 24 avril et 1° mai.

L'exécuteur des hautes œuvres de Poitiers vient de mourir. Il exerçait ses sinistres fonctions depuis plus de 30 ans.

On n'estime pas à moins de 40 le chiffre des exécutions qu'il aurait faites, orven moisse dos faiblesse, phthisie, flurion et tors désordres de la p

La cour de cassation, dans son audience du 23 mars, a rendu l'arrêt suivant, qui intéresse tous les voyageurs en chemin de

Les affiches placées dans les gares de chemins de fer pour faire connaître au public les heures des départs de convois de toute sorte. les stations qu'ils doivent desservir et les heures auxquelles ils doivent arriver à chacune des stations et en partir, constituent un contrat qui oblige les compagnies à faire arriver le voyageur à l'heure indiquée sur les affiches, à moins de cas fortuit et de force majeure. Par suite, une compagnie peut être condamnée à des dammages intérête par suite du retord dans l'arrivée d'un train, lorsqu'il résulte des constatations du jugement que le retard a pour cause un fait qui peut être imputé à faute aux agents de la compagnie. »

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF. of the state

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que, conformément à la décision prise par le conseil municipal dans sa séauce du 11 décembre 1869, l'administration municipale a le projet d'alièner une parcelle de terrain d'une contenance superficielle de 25 ares 50 centiares, sur laquelle était assis autrefois le tronçon, aujourd'hui disparu, de la levée qui débouchait près du bureau d'octroi de Nan-

En conséquence, une enquête de commodo et incommodo sur cette alienation, sera ouverte au secrétariat de la Mairie, tous les jours. pendant 10 jours, de midi à 3 heures, à partir du lundi 18 avril présent mois, à l'effet de recevoir les observations des intéresses sur le projet dont il s'agit.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 4 avril

Le Conseiller municipal délègue, a 10 seri sei ste f. fonctions de Maire, rollers rung seldensynes proling to the large

is b and all each a noting house ALEBA, EDILORES-

ETAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 6 mars au 1er avril

E.O.	NOMS	BOEUFS.			VACHES.			VEAUX.			MOUTONS		
N. D'ORDE	des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	1re qual.	2º qual.	maigres et médiocres.	1" qual.	2° qual.	maigres et médiocres.	1re qual.	2º qual.	et médiocres.	I'e qual.	2º qual.	maigres et médiocres.
	BOUCHERS.			6.1	9.0	100	0.83	00	(6)	8 80	01	(T)	16
84	MM.			110		TE S	1 11	13					
1	Remare.	o	5))	1))	5	1	10	44	1	8	53	2
2	Tessier.	a l	8	D	())	3	33	5	44	. 1)	20	32))
3	Touchet (1).	n	3	1	1))	1)	4	31	2	11	31	3
9 4	Girard.	10	1))	1	1)	1))	5	6))))	4	1
5	Vaillant.	1	1)	100	1 3)	1	3	2	10))	1	16	5
6	Corbineau.	3)))))	1))	5	58))	17	58	8
7	Laigle.	"	3	1	"	100	3)	3	19))	5	38	3
8	Prouteau.	10	4	000	>>	40.00))	6	19	3)	8	28	011
9	Chalot.	n			"	3	1	2	28	. 3)	8	32	5
1.0	Pallu.	n	4	1	1	4	1	3	39	2	11	26	12
	1111		T	U	1/2		123	10	0		P	OR	cs.
	CHARCUTIERS	-		BH	1/10	PLA			5		10	20	
	MM.	1	1/3	koc	1	1	1001	lig		31	-		
1	Millerand.)))))	1 >>	3)))	7	11))
9	2 Baudoin.)	0	100	90	(3)	1 2	1))	3 1	.11	L	10
3	Baudoin-R	.))	0))	1))	1)	10))))	7	8))
- 4		1) ')	0 -0)))) -))	"))))	2	8	1)
5	Vilgrain.	1 3)	0 0))))	-163.75x))	10	6	33
6		n	1	0 0	13	X	10	n))		9	100	1
7	A STATE OF THE PERSON NAMED OF THE OWN	10)))	2	X	B	9 (100)	VIETES:	1		0.000	MEDIC SHE
8		X	1000				1,500))	1.4	1 Cal.	10 0	10000	
9	A SWALL WARE LAND AND ADDRESS.	×	2))))))))))	1))	1		9	1
10		X))))	1) >)))	1 2	OF STREET	0.00	10		
11	Raineau.)X)	D)	1)))))))))			D

(1) Un veau refusé pour défaut de poids. Il 1011 Uh

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. Gode .

Dernières Nouvelles

Paris, 6 avril. - Le bruit a circulé, dans la matinée, que M. Buffet aurait songé à se retirer du cabinet.

Nous ignorous jusqu'à quel dégré ce bruit a pu être fondé; mais, à l'heure où nous écrivons, il ne paraît pas se confirmer.

Le Mémorial diplomatique annonce que la réponse de M. le ministre des affaires étrangères à la dépêche du cardinal Antonelli est prête. sof . M.M. . - - auguszor . sol . 180

La note rédigée par M. le comte Daru n'attendrait, pour être délibérée en conseil des ministres, que le premier moment qu'il sera possible de distraire des questions inté-

« En attendant, - ajoute le Mémorial, nous ne pouvons que maintenir les renseignements publiés dans notre numéro du 2 avril, savoir que : la cour des Tuileries persiste à adresser ses remontrances respectueuses aux Pères du concile, en appelant leur attention sur les conséquences que pourrait avoir l'adoption de doctrines contraires aux aspirations libérales de notre époque. »

Pour dernières nouvelles : P. GODET

Nous croyons pouvoir annoncer que la Compagnie française de Tabacs (siège social 17, boulevard Haussmann, à Paris) va, dans quelques jours, émettre ses obligations hypothécaires. Si nos renseignements sont exacts, ces titres rapporteraient environ 15 0/0, et ce serait la maison de banque L. Sée et Cie qui serait chargée de cette émission.

SOCIÉTÉ ANONYME

Statuts déposés en l'étude de M. Mouchet, 208 % 68 119 vi notaire à Paris, séranos o.1

La Société du Crédit national a pour objet toutes les opérations de banque ou de finance' et principalement:

1° Les émissions, souscriptions, achats et ventes deltoutes les valeurs mobilières, rentes, actions, bons, obligations, portant la garantie des Etats, Départements, Villes et Communes;

2º La négociation de tous les titres garantis par des immeubles, avec remboursement à court terme ou à long terme, par annuités, et généralement toutes opérations ayant pour but la mobilisation de la propriété foncière.

Elle émet une première série de 20,000 actions de 500 fr., sur lesquelles 125 fr. seulement seront versés. 100 ph tsanden of

25 fr. à la souscription. 1.00 fr. à la répartition, oglos basils

Les bénéfices distribués à leurs actionnaires par les institutions de crédit analogues sont la meilleure démonstration des avaulages que réalisera le CRÉDIT NATIONAL qui, par son organisation, résume les attributions spéciales des diverses autres institutions.

L'Algérienne, le Comptoir de l'agriculture, le Crédit agricole, le Crédit industriel, la Caisse de Dépôt et Comptes courants, la Banque des Pays-Bas et la Société générale, comme banques mobilières, répartissent annuellement des dividendes qui varient de 9 à 20 p. 100, et le cours de leurs actions représente une majoration de capital variant de 30 à 130 pour 100 du montant des sommes versées par les premiers souscripteurs.

Le Crédit foncier de France, celui d'Autri-

étouffer certaines voix intérieures qu'elle ne voulait pas 22 0 2 3 75 | 616 25 entendre.

On devine bien qu'au milieu de tout ce remue-ménage, notre ami Jacquemart ne pouvait obtenir que des séances intermittentes et qui devenaient de plus en plus rares. Il ne renonçait pas cependant à son portrait; il continuait de rester au château, ou du moins à peu près. Si la beauté de Thérèse le sollicitait comme artiste, comme homme et comme philosophe il se sentait cap tivé par l'étude de cet étrange caractère de jeune fille. C'était une sorte d'énigme dont il voulait avoir le mot. Jacquemart était observateur, et, de plus, entêté. Il lui fallait aussi le portrait du cœur de Thérèse, mais sans qu'il se mélât à ce désir, à cette passion, aucune velléité galante. Il se savait laid, et, comme il le proclamait lui-même, n'aimant ni la danse ni la fille à Nicolas. Ce fut de l'amitié, une franche et cordiale amitié qu'il ressentit bientôt pour son inconstant modèle ; peut-être aussi quelque peu de compassion; il commençait à deviner que tout ce carnaval cachait une souffrance, et que Thérèse Bridot, sous son rire mensonger, était malheurenseà vouloir en mourir.

Dès lors il s'y intéressa de plus en plus, il l'aima comme un frère, comme un bon chien.

« Bob et moi, lui disait-il, nous faisons la paire. » Thérèse, l'altière Thérèse, fut touchée de cette affec-

asker!

tueuse bonhomie, de ce naif et sincère dévouement. Tous les instants qu'elle pouvait dérober à son rôle, elle les consacrait à l'ami Jacquemart, et causait avec lui franchement, sans façon, comme avec aucun autre, ce qui faisait dire à l'artiste :

a Je suis le seul pour qui vous ne vous mettiez pas en frais, le seul avec qui vous êtes vraiment charmante. Un jour, à brûle-pourpoint, elle lui demanda :

« Où donc passez-vous votre temps quand yous n pas ici ? Jamais on ne vous voit à Trouville.

- Mon Trouville, à moi, répliqua-t-il, c'est la ferme des Houx, chez maman Bussières.

- Ah! yous voyez M. Raymond, yous? »

La brusquerie tout étrange avec laquelle venait d'être accentuée cette question de Thérèse fit que Jacquemart

Cependant, sans en rien laisser paraître, il répondit : a Mais certainement, je le vois, et tous les jours,

- Ah! » fit sechement Thérèse. Puis, après un silence, spontanément :

a Vous parle-t-il de moi?

- Jamais », répliqua l'artiste avec sa franchise un

Un sourire amer effleura les levres de Mlle Bridot. Quelque chose de triste et de douloureux se répandit Jacquemart en eut pitié. A mi-voix il ajouta : « Mais ça n'empêche pas que peut-être il n'y pense,

- Vous dites?

- Moi ?... rien... sinon que M. le comte de Bussières est mystérieux en diable, et que ses plus intimes amis, y compris moi-même, ne savent guere que ce

dont il daigne leur faire confidence ... et encore ... »

Thérèse rompit brusquement l'entretien et s'éloigna

Mais le lendemain, mais les jours suivants, elle revint sur le même sujet, ou tout au moins parlant de Mme de Bussières, ce qui était encore parler de Raymond.

Tiens! tiens! se dit Jacquemart, est-ce que par hasard je commencerais à débrouiller la charade, »

D'un autre côté, au clos des Houx, Raymond questionnait souvent son ami sur le fameux portrait, c'està-dire sur Thérèse. In 0.0 q 8 le insignros

" Tiens I tiens I tiens I se dit encore Jacquemart; estce que je ferais coup double en devinant deux énigmes au lieu d'une ? »

Mais, quoi qu'il pût inventer pour pénétrer plus avant dans le cœur de Raymond, celui-ci demeura im-

Mme de Bussières et son fils s'étaient laissé fléchir par les prières de Bouquaille. Ils continuaient de demearer à la ferme jusqu'aux derniers jours de la belle saison. Raymond avait commencé un tableau : il ne sortait plus guere, ou du moins sortait seul. Jacquemart se trouva quelque peu désorienté. S'ennuyant, il voulut essayer de faire du paysage, et se mit en quête d'un endroit qui l'inspirât. Le basard lui ût découvrir l'étang du mont Saint-Jean. Il al ab anal no

Peu de sites sont aussi pittoresques, aussi déserts. aussi gracieusement cachés. Les derniers contreforts de la forêt de Touque l'entourent presque entièrement, sauf un coin de prairie, verte émeraude enchâssée dans de vieux chênes. Un peu plus loin , c'est un étroit herbage, très long, à peu près introuvable, parfois intercepté par des ruisseaux ou des barrières. La dernière s'ouvre sur un chemin creux, rarement fréquenté, d'un abord difficile. De l'autre côté, dans la forêt, pas de ronte, à peine un sentier. Sans guide vous ne le trouveriez pas. C'est au point que, parmi les nombreux promeneurs trouvillois, parmi les explorateurs plus intrépides de la colonie villervilloise, il en est très-peu qui connaissent ce délicieux endroit, comme perdu dans son val ignoré, comme voilé aux regards des profanes par toutes sortes d'obstacles jaloux. Il faut être protégé par les fées pour en découvrir le chemin, connu seulement des gardeux de bestiaux et des princes de légende. Common 2 on all'Vallation

(La suite au prochain numéro.)

che et le Sous-Comptoir des Entrepreneurs, comme banques immobilières, distribuent des dividendes de 17 à 25 pour 100, et leurs souscripteurs ont obtenu une majoration de capital de 100 à 500 pour 100 des sommes

Le Crédit national est appelé à une prospé-

Il sera administré par un conseil de douze membres, sous le contrôle d'une commission de surveillance.

EMISSION DE 20,000 ACTIONS

La souscription sera ouverte du 7 au 12 avril.

on and a mortanica VERSEMENTS: 100 particular

ON VERSE 25 FR. SEULEMENT EN SOUSCRIVANT.

Chaque souscripteur peut verser, chez son Banquier ou son Agent de change, soit en espèces, soit en valeurs cotées.

L'envoi des souscriptions, accompagnées de fonds ou valeurs, montant du premier versement, peut être fait directement par lettre chargée, et adressée à M. A. de Taillan, directeur du Crédit National, 10, place Vendôme, à Paris.

Le congrès du Honduras a ouvert sa 3º session à Comayagua, le 31 janvier. Nous extrayons du message du capitaine-général don Jose-Maria Medina, les passages sui-

« La paix, qui est le plus grand bien que la Providence puisse dispenser aux peuples, s'est conservée sans altération. Convaincu que la franchise et la bonne foi sont la meilleure politique, croyant à la probité et à la justice des gouvernements, j'ai vu avec satisfaction les résultats d'une telle conduite. Nos relations avec les gouvernements étrangers continuent d'être cordiales, et progressent avec toutes les nations civilisées de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

. Mon gouvernement, avec une sollicitude persévérante, a dédié son attention au développement du commerce, de l'agriculture et de l'instruction publique. Il a dicté les mesures qui lui ont paru convenables pour améliorer les voies de communication, dans le but d'attirer vers nos ports le trafic d'exportation et d'importation.

» La grande entreprise du chemin de ser interocéanique n'a pas subi d'interruption dans ses travaux. A Port-Cortez, une ville importante commence à se fonder, et les étrangers, industrieux affluent de là jusqu'à San-Pedro. avec le désir de s'établir et de jouir des biens qu'offre notre fertile territoire; les produits agricoles se consomment à de bons prix, et les départements du Nord sentent déjà la sève vivifiante du commerce.

» Le gouvernement peut vous annoncer avec confiance que, dans le courant de cette année, la première section du chemin, qui comprend le trajet de Port-Cortez à Santiago sera terminée. »

(Extrait du Journal officiel du 1" avril).

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ANONYME,

16, PLACE VENDOME A PARIS. ACHAT et vente de valeurs cotées suivant le tarif de la chambre syndicale des Agents de change.

Négociation en banque de toutes valeurs non cotées.

Encaissement de coupons, souscriptions, versements conversions, échanges et prêts sur titres. - Arbitrages.

AVIS AUX PORTEURS DE TITRES SANS REVENU.

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, 16. place Vendôme. à Paris, offre en ce moment, aux porteurs de titres ne donnant plus aucun revenu, un arbitrage contre des obligations hypothécaires reposant sur d'excellentes garanties, et rapportant des intérêts élevés.

Les renseignements sont fournis à toute personne qui en fait la demande, soit par lettre, soit en s'adressant directement dans les bureaux de la Société.

Pour le Conseil d'administration de la Société Industrielle.

> Le Président, COMTE D'HEZECQUES, député au Corps-Législatif.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

Santé à tous par la douce Revalescière du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, conjestion, nevrose, insomnies, mélancolie, diabéte, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes,

1/4, kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil 32 fa.; 12 kil., 60 fr. - La Revalescière chocolati rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fer mes aux personnes et aux enfants les plus faibles, nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocole ordinaire sans échausser. - En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse - Envoi contre bon de poste. - Dépôt à Saumur, che MM. TEXIER, place de la Bilange, Common, rue St. Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. - Du Barry et Co., 26, place Ven-(452)

BULLETIN FINANCIER (4 avril).

La politique est toujours la principale préoccupation de la Bourse. Cependant, malgré la baisse de ces jours passés, nous ne craignons pas une mauvaise situation du marché. Les haussiers ont encore beau jeu. Nous n'en voulons pour preuve que les nombreuses émissions qui se préparent.

Aujourd'hui, c'est le Crédit national qui émet une première série de 20,000 actions de 500 fr. Nous avons voulu examiner les bases de cette société, dont on se préoceupe beaucoup, comme de toutes les valeurs nouvelles qui apparaissent sur le marché. - Un examen sérieux nous a fait comprendre tout ce qu'a de fécond l'idée de cette société dont les capitalistes connaissent déjà l'existence. Il s'agit avant tout d'émissions à seconder, de souscriptions, d'achats et ventes de bonnes valeurs mobilières, de rentes, d'actions, et de bons parfaitement garantis : autant d'opérations qui, prudemment conduites et autorisées par les noms les plus honorables, doivent donner aux souscripteurs les meilleurs avantages. On sait ce que procurent aujourd'hui à leurs intéressés, le Crédit agricole, la Caisse des dépôts et Comptes courants, la Société générale, etc. On ne doit pas moins altendre du Crédit national. - J.-F. Fort.

AS APP. GODET, propriétaire gérant.

L'Echo Saumurois est désigné pour l'inscrtion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Tribunal de Commerce de Saumur.

PAILLITE VIALETTE.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le quatre avril mil huit cent soixante-dix, le sieur Vialette, marchand colporteur à Saumur, a été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Chanlouineau, négociant demeurant à Saumur, a été nommé juge commissaire de la faillite, et M. Guérin, ancien huissier demeurant à Saumur, syndic provisoire.

Le greffier du Tribunal, CH. PITON.

Etude de M' ROBINEAU, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A WIENDERDE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M° ROBINEAU,

Le dimanche 24 avril 1870, à midi,

IDES IMMIBUBLIES

dépendant de la succession de Mm. V. Lecharpentier,

Situés communes de St. Lambert-des-Levées et des Rosiers.

1" Lot. - Une maison, a St-Lambert-des-Levées, avec jardin et terrasse, située en face de la Mairie.

2º Lot. - Une maison de fermier, et 54 ares 30 centiares de terre affiés de rangées, situes commune de Si-Lambert-des-Levées.

3º Lot. - 83 ares 94 centiares de terre, à la Forêt on Chêne-du-Mensonge, commune des Rosiers.

4° Lot. - 14 ares 40 centiares de terre, aux Pois-Ronds, commune des Rosiers.

5° Lot. - 15 ares 40 centiares de terre, à la Porte, commune des Rosiers.

Pour plus amples renseignements voir les placards affiches. S'adresser, pour tous renseigne-

ments, à Me ROBINEAU, notaire; Et sur les lieux pour voir lesdits (128)biens.

MAISON, CAFE ET RESTAURANT BEUROIS

Place du Roi René, à Saumur,

VIBINIDIRIE OU A ARRENTER,

Avec ou sans ses accessoires. Les paiements à la volonté de

S'adresser à M. Beurois. (337)

AN WIELD DE ME OU A LOUER,

Pour la Saint-Jean 1870, UNE MAISON

Avec jardin et vignes,

Sise au Pont-Fouchard,

Occupée actuellement par M. Gouin, appartenant à Mme veuve Bontemps.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Véron, au Pont-Fouchard, ou à M. NEVEU, ferblantier, rue du Portail-Louis.

Etude de M. ROBINEAU, notaire à Saumur.

GRANDE VENTE

MOBILIERE,

Après le décès de Mme veuve LECHARPENTIER,

En son domicile, à Saint-Lambertdes-Levées

Le dimanche 10 avril 1870, à midi et jours suivants, s'îl y a lieu.

On vendra:

Lits, couettes, matelas, couvertures, ustensiles de ménage, draps, servielles, objets de garde-robe, montre à secondes;

Beaux faisans, poules et poulets de race Padoue et autres;

Vins en fûts, bouteilles vides et objets divers. On paiera comptant et 5 p. 0/0 en

sus des adjudications. (121) A VENDRE

VOITURE, CHEVAL ET HARNAIS

Petite rue St-Pierre, 18

A WE TO SEE A

PRÉSENTEMENT, OTIST & SOIL

UNE MAISON

rue Cendrière.

Précédemment occupée par M. Binsse, huissier.

Cette maison possède un jardin de 2 ares, une écurie et une remise.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE,

ON DEMANDE UN GARCON connaissant le service de la table et le soin des chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

eut à la decis SIVAt.e Memorra

A MM. LES BOULANGERS

MM. les boulangers de Saumur qui n'auraient pas fait leur provision de chauffage sont prévenus qu'ils trouveront, dans la coupe de la Vallette, appartenant à M. Duméni, commune de Brain, de très bonnes baguignolles et aussi de très-bons cotrets à des prix très-modérés, rendus chez eux ou pris sur place.

S'adresser, pour voir lesdits bois, le mercredi 6 courant, sur les lieux, où le marchand se trouvera toute la journée. (118)

dans chaque chef-lieu de canton un CORRESPONDANT honorable pouactivement d'affaires de BANQUE. Ecrire, 62, rue Turbigo, Paris, au Directeur de la Banque générale des valeurs mobilières.

AVIS AUX RENTIERS

COUPONS français et étrangers payés AU PAIR sans escompte ni retenue d'aucune sorte, avantage qu'aucume autre maison ne fait RENTE PTALIENNE, paiement

immédiat du coupon de juillet 1870. AVANCES SUR TITRES A 2 1/2 0/0 net meilleur marché que partout ailleurs SANS COMMISSION, 62, rue Turbigo, Paris, BANQUE GÉNÉRALE des valeurs mobilières.

LASANTE PUBL Hygiène et Médecine populaires,

Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de medecins et a nyglenistes

CONDITIONS D'ABONNEMENT : primer l'ectroi. Paris, 4 francs par an. - Départements, 5 francs par an.

Bureaux, rue Garancière, 5, Paris. MENDELLE SELECTION OF THE REPORT OF THE PARTY OF THE PART

BOURSE DU 5 AVRIL. BOURSE DU 6 AVRIL. RENTES ET ACTIONS au comptant, inim Hausse. Baisse. Hausse. Baisse. cours. 3 pour cent 1862. . 73 770 73 90 0 0 20 4 1/2 pour cent 1852. . . . 102 103 75 Obligations du Trésor. . . . Ville de Paris 1869. . . . Banque de France. 492 50 492 17,6 363 Z n 50 364 75 1 75 2810 2810 Crédit Foncier (estamp.). . 1285 Crédit Foncier colonial . Crédit Agricole 410. 2 632 50 25 633 75 670 Crédit industriel. . 670 D b 0 0 Crédit Mobilier (estamp.). Comptoir d'esc. de Paris. 270 702 75 50 Orléans (estampillé) . . 1002 50 25 972 Nord (actions anciennes). . 1182 50 50 1187 50 616 25 75 616 25 Paris-Lyon-Méditerranée. 1037 50 50 75 1040 50 648 602 50 5 607 50 492 50 490 2 50 2 50 p 11 1717 50 25 1795 1 25 268 75 275 6 25 Transatlantiques. 5 0 146 25 11 25 Compagnie immobilière. 158 75 12 50 Emprunt italien 5 0/0. 201de de 70 el el 100 55 60 D 0 p 10 1 25 803 475 805 75 50 472 Victor-Emmanuel
 b
 a
 1
 25
 470

 c
 b
 1
 25
 311

 2
 50
 b
 1
 1075
 Grédit Mobilier Espagnol. . 471 25 ma470b files may all be 1 25 311 25 311 25 1070

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Cereptabl. sans en derbion 342 50
 B
 D
 D
 343
 D

 D
 D
 D
 D
 340
 B

 D
 D
 D
 D
 339
 D
 339 50 340 » Ouest of homose and a line 340 Midi. apartla nu zango. sind 337 25 3387 500 cm 100 Estimated to sering and all » » | 344 50 | » » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.

81 85 Nu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. 18 The demending

Hôtel-de-Ville de Saumur, le (La senze an prochava naméro.)

LE CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ FAISANT FONCTIONS DE MAIRE

a Rob of moi. lal Tagrése, l'affière Thérèse, fut fouchée de celle allec-

Certifié par l'imprimeur soussigné.